

OBJET

**FINANCES - Décision
modificative n°1 -
Constatation des résultats
et des restes à réaliser de
l'exercice 2020 -
Affectations des résultats
2020 - Propositions
nouvelles - Budget annexe
Assainissement de la
Communauté
d'agglomération du
Saint-Quentinois.**

==

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
16/06/21

Date d'affichage :
16/06/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 75

Nombre de Conseillers
votants : 75

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Séance du 23 juin 2021 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïssata SOW, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Denis LIESSE.

M. Hervé LEGRAIN suppléant de M. Hugues DEMAREST, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Agnès POTEL représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Ghislain HENRION représenté(e) par M. Jean-Marie ACCART, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par M. Fabien BLONDEL, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Monique BRY, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Grégoire BONO représenté(e) par M. Michel BONO.

Absent(e)(s) :

M. Elie BOUTROY.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

La décision modificative n°1 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif 2021, pour tenir compte de la consommation finale

effective des crédits, mais aussi des nouveaux engagements.

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations ou des diminutions de crédits, des virements de crédits entre différents chapitres. Ces écritures ne tiennent pas compte des virements d'article à article à l'intérieur du même chapitre.

1. Reports des résultats et des restes à réaliser apparaissant à la clôture de l'exercice 2020

Dans le cadre de la présente décision modificative, il conviendrait de reporter les résultats ainsi que les restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées et recettes restant à réaliser de la section d'investissement) apparaissant à la clôture du compte administratif 2020 soit :

	Section d'investissement		Section de fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit d'investissement	1 375 448,81 €			
Excédent de fonctionnement				7 111 129,69 €
Recettes restant à réaliser				
Dépenses engagées non mandatées	384 902,92 €			
TOTAUX	1 760 351,73€			7 111 129,69 €

1.1. Résultat à la clôture de l'exercice 2020

Section d'investissement – Besoin de financement	1 760 351,73 €
Section de fonctionnement – Excédent	7 111 129,69 €
Soit un excédent net global de	5 350 777,96 €

2. Affectations du résultat de la section d'exploitation

En application de l'instruction budgétaire et comptable M49, le résultat comptable de la section d'exploitation du compte administratif de l'exercice 2020 doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante.

Celle-ci doit permettre de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser).

Réserves (excédents de fonctionnement capitalisés)	1 760 351,73 €
Report à nouveau de fonctionnement	5 350 777,96 €

Compte tenu des éléments ci-dessus, les résultats seraient les suivants :

2.1. Section d'investissement

Déficit du compte administratif y compris les reports	1 760 351,73 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 760 351,73 €
Soit un excédent avant proposition nouvelles de	0,00 €

2.2. Section d'exploitation

Excédent du compte administratif	7 111 129,69 €
Réduction de l'excédent à hauteur des excédents de	1 760 351,73 €

fonctionnement capitalisés	
Soit un excédent de fonctionnement reporté	5 350 777,96 €
3. Propositions nouvelles	
3.1. Section d'investissement	
a) Recettes	
- Emprunts en euro (réduction du prêt d'équilibre)	-1 281 007,39 €
- Récupération de la TVA	73 038,70 €
- <i>Récupération de la TVA (ordre)</i>	73 038,70 €
- <i>Reprise des avances versées sur commandes (ordre)</i>	200 000,00 €
- <i>Frais d'études – transfert du chapitre 20 au chapitre 21(ordre)</i>	500 000,00 €
- <i>Virement de la section d'exploitation (ordre)</i>	5 123 065,77 €
TOTAL	4 688 135,78 €
b) Dépenses	
- Avances versées sur commandes	200 000,00 €
- Frais d'études	€
- Travaux annuels d'installation de réseaux d'assainissement	200 000,00 € 1 200 000,00 €
- Travaux pluriannuels d'installation de réseaux d'assainissement	700 000,00 € 2 000 000,00 €
- Emprunts en euro (remboursement anticipé)	73 038,70 €
- <i>Récupération de la TVA (ordre)</i>	700 000,00 €
- <i>Reprise des avances versées sur commandes (ordre)</i>	
TOTAL	5 073 038,70 €
3.2. Section d'exploitation	
a) Dépenses	
- Charges diverses de gestion courante	5 000,00 €
- Autres personnel extérieur provisions	30 000,00 €
- Redevance versée pour modernisation des réseaux de collecte	25 000,00 € 50 000,00 €
- Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00 €
- Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion courante	92 712,19 € 5 123 065,77 €
- Diverses charges extérieures	
- <i>Virement à la section d'investissement (ordre)</i>	
TOTAL	5 350 777,96 €
4. Equilibre des sections compte tenu des propositions nouvelles et de l'affectation des résultats	
4.1. Section d'investissement	
Déficit de la section d'investissement	1 375 448,81 €
Dépenses nouvelles	5 073 038,70 €

Total des dépenses de la section d'investissement	6 448 487,51 €
Besoin de financement de la section d'investissement	1 760 351,73 €
Recettes nouvelles (y compris virement de la section d'exploitation)	4 688 135,78 €
Total des recettes de la section d'investissement	6 448 487,51 €
Excédent net	0,00 €

4.2. Section d'exploitation

Excédent d'exploitation reporté	5 350 777,96 €
Recettes nouvelles	0,00 €
Total des recettes de la section d'exploitation	5 350 777,96 €
Dépenses nouvelles (y compris virement à la section d'investissement)	5 350 777,96 €
Total des dépenses de la section d'exploitation	5 350 777,96 €
Excédent net	0,00 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois. ;

2°) de charger Madame la Présidente des actes afférents.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 1 voix contre et 4 absentions adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Olivier TOURNAY

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE, Julien CALON, Sylvie SAILLARD, Nathalie VITOUX

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210623-53467-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28 juin 2021

Publication : 28 juin 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation